



Formation professionnelle

Identifier les interlocuteur·rices pour diffuser sa musique enregistrée

Les 15 et 16 mai 2025 ou les 9 et 10 mars 2026

14 heures

9h30-13h/14h-17h30

700 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact · Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Présentation

La formation "Identifier les interlocuteur·rices pour diffuser sa musique enregistrée" propose de maîtriser les grandes étapes de la diffusion de la musique enregistrée. Il s'agit dans un premier temps de connaître le panorama et les acteur·rices de cette filière puis d'entrer dans l'analyse budgétaire et stratégie de la musique enregistrée.

Public / Prérequis

Profil : musicien·ne, porteur·se de projets, développeur·se d'artistes.

Prérequis : aucun.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- identifier les interlocuteur·rices de la production et de la distribution,
- maîtriser les étapes du processus de fabrication, distribution et d'édition.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- Comprendre l'organigramme d'une production, les différents acteur·rices.
- Identifier les majors et les labels.
- Identifier les sociétés civiles, les organismes professionnels liés à la musique enregistrée.
- Identifier les processus de fabrication, de distribution et d'édition.
- Identifier les contrats du disque.
- Identifier la distribution, les agrégateurs, les licences libres, les réseaux sociaux, le streaming et la monétisation des contenus.

Programme

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires.
- Consommation de la musique en France et dans le monde.
- Ecosystème de la musique en général et de la musique enregistrée en particulier.
- Définition des rôles de chacun·e et des contrats associés.
- Évaluation des acquis de la séance.

2^e jour

- Accueil des stagiaires.
- Stratégie liée aux musiques enregistrées.
- Compréhension et analyse d'un budget lié à une sortie en musique enregistrée.
- Les usages de consommation de la musique liés au numérique.
- Futurs enjeux de la musique.
- Évaluation des acquis de la séance.

Formatrice

La formation "Identifier les interlocuteur·rices pour diffuser sa musique enregistrée" est assurée par Chloé Nataf, responsable du pôle Musiques et Transitions à Trempo.

trempo.com/musiques-et-transitions

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Cas concrets
- Questionnement direct

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidu·e.

Chiffres clés

Les stagiaires 2023-2024 ayant répondu à notre enquête ont donné une note de 9,6 /10 à cette formation.

Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.



2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.
3. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
4. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.